

Lucien DOUVIER (1905-1946)

In Jean-Pierre et Jocelyne Husson, *La Résistance dans la Marne*, dvd-rom, AERI-Fondation de la Résistance et CRDP de Reims, 2013.

Lucien Douvier est né à Reims le 22 mars 1905.

Orphelin de père à l'âge de 9 ans, il a suivi sa mère à Strasbourg où celle-ci s'est remariée. En juin 1939 il est rentré à Reims où il tenait la gérance d'une succursale des *Établissements économiques*. Réformé, il a échappé à la mobilisation de septembre 1939 et, dès le retour de l'exode, il s'est engagé comme interprète à la mairie de Reims où il fait la connaissance de l'officier allemand chargé du service du commerce, le docteur Martens. En juillet 1940, ce dernier lui a confié la gérance d'un magasin installé Place de l'Hôtel de ville. Ce magasin, exclusivement réservé aux militaires allemands, était spécialisé dans la vente de champagne, de cognac et de liqueurs. Y était annexé un petit commerce clandestin de bas de soie et d'articles en indémaillable tenu par son épouse.

Grâce à des bons de réquisition signés au départ par Otto Klaebisch, le *Sonderführer* du champagne, puis par le Bureau de répartition des vins de Champagne et, à partir de 1941, par le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC), Douvier s'est fait livrer par les maisons de Reims, Rilly-la-Montagne et Ludes, pendant les quatre années de l'Occupation, un minimum de 370 000 bouteilles de champagne acquises à un prix moyen de 20 à 35 francs.

À ces livraisons de champagne sont venus s'ajouter pour les seules années 1942-1943, 2 000 litres de cognac et d'alcools divers fournis par la société *L'Alimentation rémoise*. Sur chaque bouteille vendue aux Allemands, Douvier prélevait 25 à 50 pfennigs c'est-à-dire entre 5 et 10 francs de l'époque.

Lorsqu'il a été arrêté par les FFI en septembre 1944 lors de la libération de Nice, Douvier portait sur lui la somme de 1 200 000 francs en titres au porteur. Il est parvenu à s'évader lors de son transfert à Paris et s'est réfugié à Pierry en bénéficiant de complicités. Arrêté à nouveau le 3 janvier 1945, il a été jugé par la Cour de justice de la Marne et a été défendu par maître Isorni. Au cours de son procès, il a avoué avoir réalisé un bénéfice de 3 millions de francs, une somme très inférieure à ce que révéla l'enquête judiciaire menée à Reims et sur la Côte d'Azur. Dès le mois d'octobre 1940, il avait acquis un immeuble situé boulevard Foch à Reims, et s'était installé en mai 1944 au *Buckingham Palace* de Monte-Carlo où il avait racheté *La grande teinturerie-pressing de la Riviera*. Cette entreprise disposait de deux succursales à Monaco où Douvier possédait aussi une villa. À ces biens immobiliers venaient s'ajouter des titres, des coffres et des dépôts dans plusieurs agences bancaires de Reims et de Monte-Carlo. Il avait aussi offert à sa maîtresse des bijoux d'une très grande valeur.

L'enquête judiciaire révéla également que Douvier a été l'auteur de dénonciations y compris de juifs rémois.

Lucien Douvier a été condamné à mort pour « intelligence avec l'ennemi » et fusillé à Reims le 28 mars 1946.

Sources :

- Archives départementales de la Marne, 7U 57 n° 220.
- Jean-Pierre HUSSON, *La Marne et les Marnais à l'épreuve de la seconde guerre mondiale*, 2 tomes, Presses universitaires de Reims, 2^e édition, 1998.